



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ref ISO : 123456

**JKX**

Page : 1

Edition révisée n° : 7

Date : 3/11/2006

Remplace la fiche : 11/10/2005

**020400**

www.lisam.com

## Producteur

ITW Spraytec  
99 Quai du Docteur Dervaux  
F-92600 Asnières sur Seine France  
Tel : 01.40.80.32.32 - Fax : 01.40.80.32.30

## 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

**Nom commercial** : JKX  
Identification du produit : Aérosol.  
Type de produit : Dégrissant.  
Identification de la société : Voir producteur.  
N° de téléphone en cas d'urgence : INRS : 01.45.42.59.59

## 2 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

\* Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Contenance (%)	No CAS / No CE / Numéro index	Symbole(s)	Phrase(s) R
<u>Distillats pétroliers légers hydrodésulfurés</u>	: 50 à 80 %	64742-47-8 / 265-149-8 / ----	Xn	65-66
<u>Polymère fluoroaliphatiques en solution dans du naphtha aromatique lourd</u>	: < 0,1 %	---- / ---- / ----	Xn N	10-65-51/53
<u>Alkyl naphthalène sulfonate de zinc</u>	: < 5 %	---- / ---- / ----	Xi	36-38

## 3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Symptômes liés à l'utilisation

- Inhalation : La surexposition aux vapeurs peut provoquer des maux de tête, des nausées. Somnolence.
- Contact avec la peau : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Contact avec les yeux : Le contact direct avec les yeux est probablement irritant. Rougeur. Douleur.
- Ingestion : L'ingestion de ce produit peut présenter un danger pour la santé.

## 4 PREMIERS SECOURS

Premiers secours

- Inhalation : En cas de malaise par suite d'exposition, transporter immédiatement la victime à l'air frais. Mettre la victime au repos. Appeler un médecin.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- Ingestion : Ingestion peu probable. Rincer la bouche. Consulter un médecin.

## 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risques spécifiques : L'exposition à la chaleur ou la contamination par certaines impuretés peut provoquer une décomposition produisant des gaz très volatils, d'où un risque de surpression pouvant provoquer une violente rupture de conteneurs fermés.

Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Poudre. Dioxyde de carbone. Mousse. Brouillard d'eau.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.
- Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

**6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

Précautions individuelles	: Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Précautions pour l'environnement	: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Méthodes de nettoyage	: Ecarter toute source d'ignition. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

**7 MANIPULATION ET STOCKAGE**

Précautions lors du maniement et de l'entreposage	: Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
Stockage	: Protéger du gel. Conserver à une température ne dépassant pas 50° C. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas fumer.
Stockage - à l'abri de	: Rayons directs du soleil. Sources de chaleur. Etincelles. Flamme nue.
Manipulation	: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

**8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

Protection individuelle	
- Protection respiratoire	: Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.
- Protection des mains	: Gants.
- Protection de la peau	: Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation.
- Protection des yeux	: Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide.
Hygiène industrielle	: Prévoir une ventilation suffisante pour réduire les concentrations de poussières et/ou de vapeurs. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect	: Liquide huileux.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Solvant.
Point d'ébullition [°C]	: > 170°C
Densité	: 0.806
Solubilité dans	: Solvant.
Point d'éclair [°C]	: 79

**10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Produits de décomposition dangereux	: Aucun(es) dans des conditions normales. La décomposition thermique génère : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.
Matières à éviter	: Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.
Conditions à éviter	: Chaleur. Rayons directs du soleil. Flamme nue. Etincelles.

**11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Informations toxicologiques	: Aucune donnée disponible.
Toxicité aiguë	: Aucune donnée disponible.
Toxicité chronique	
- Inhalation	: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Maux de tête.
- Cutanée	: Peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Oculaire	: Le contact direct avec les yeux est probablement irritant. Sensation de brûlure.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ref ISO : 123456

**JKX**

Page : 3

Edition révisée n° : 7

Date : 3/11/2006

Remplace la fiche : 11/10/2005

**020400**

www.lisam.com

## 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (suite)

- Ingestion : L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.

## 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Sur le produit : Aucune donnée disponible.

## 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Généralités : Récipient sous pression - Ne pas percer ou brûler même après usage. S'il n'est pas vide éliminer ce récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

## 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Shipping name : UN1950 AÉROSOLS, 2.1, 5F

No ONU : 1950

Transport terrestre

ADR/RID : Classe : 2  
Groupe d'emballage : 5F

Transport par mer

- Code IMO-IMDG : Classe 2

- N° de fiche de sécurité : 2-13

- IMDG-Pollution marine : Non.

Transport aérien

- IATA - Classe ou division : Classe 2.1

- Etiquette IATA : Flamm. Gas

## 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Symbole(s) : Aucun(e).

- Phrase(s) R : R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

- Phrase(s) S : S2 : Conserver hors de portée des enfants.  
S23 : Ne pas respirer les aérosols.  
S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Conseils de sécurité : Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Utiliser cet aérosol uniquement pour les applications auxquelles il est destiné.

France : Tableaux des maladies professionnelles prévus à l'article R, 461-3 du code du travail.  
Tableau n°84 - Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel.  
Tableau n°36 - Dermatoses professionnelles consécutives à l'emploi de lubrifiants et de fluides de refroidissement.  
Surveillance médicale spéciale selon l'arrêté du 11 juillet 1977 relatif aux huiles minérales.

## 16 AUTRES INFORMATIONS

Utilisations recommandées & restrictions : Voir fiche technique pour des informations détaillées.

Texte des Phrases R du § 2 : R10 : Inflammable.  
R36 : Irritant pour les yeux.  
R38 : Irritant pour la peau.  
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ref ISO : 123456

**JKX**

Page : 4

Edition révisée n° : 7

Date : 3/11/2006

Remplace la fiche : 11/10/2005

**020400**

www.lisam.com

## 16 AUTRES INFORMATIONS (suite)

néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Autres données

: Révision - Voir : \*

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2004/73/CE de la Commission de la CEE.

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

**Fin du document**